



Dossier suivi par : Service relations
institutionnelles

Tél. (+352) 247-86352

Monsieur le Ministre aux Relations avec le
Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 8 février 2023

Référence : 841xe0220

Objet : Question parlementaire n° 7562 du 7 février 2023 de Monsieur le Député Sven Clement concernant « Formation des infirmiers et des infirmiers psychiatriques ».

Monsieur le Ministre,

En date du 7 février 2023, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe de la Ministre de la Santé et du Ministre de la Sécurité sociale.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Sven Clement.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre de la Sécurité sociale

(s.) Claude Haagen

*09012FF583B3